1. **PRESENTATION DE L’ASSOCIATION**

Le Foyer d’Accueil Chartrain (FAC), association loi 1901 est créé en mars1988.

L’association a débuté ses activités par l’ouverture d’un service d’urgence qui s’est pérennisé et transformé en hébergement de moyen terme.

Le développement de l’association s’est accéléré à partir de 1991, porté sur la conjonction de plusieurs éléments :

* La volonté de l’association de diversifier ses actions afin de répondre à des besoins identifiés
* Les sollicitations des partenaires
* La cessation d’un établissement CHRS

pour parvenir aujourd’hui à sa configuration actuelle dans un fonctionnement plus stabilisé mais toujours très attentif aux types de réponses à apporter en regard de l’évolution des dispositifs et des publics demandeurs.

Depuis sa création et comme inscrit dans son projet associatif, l’association repose sur des valeurs communes et fondamentales que sont la solidarité et la fraternité, le respect de la personne et la promotion de l’homme.

L’association se donne comme objectif général la suppression de toutes formes d’exclusion sociale et professionnelle. Elle privilégie une action sociale de proximité notamment sur l’agglomération chartraine mais intervient également au titre de plusieurs missions qui lui sont confiées sur un territoire à échelle départementale.

Le Foyer d’Accueil Chartrain a donc pour objectifs : la compréhension et la prévention de l’exclusion, la recréation du lien social, l’intégration par l’habitat et par le travail, de viser l’autonomie.

Cette association est restée vigilante tout au long de ces décennies à conserver une capacité d’adaptation à l’évolution des besoins identifiés sur les territoires départemental et régional.

Ses services se sont diversifiés tout en veillant à ce qu’ils puissent s’adapter au mieux dans la réponse à apporter à toute personne ou ménage accueilli. Il n’y a donc pas de schémas types de parcours au sein du FAC, d’entrée et de sortie des dispositifs.

Le Foyer d’Accueil Chartrain intervient par des actions conjuguées et pluridisciplinaires de professionnels du secteur social et de bénévoles.

Attachée à la participation des usagers dans son fonctionnement et ses décisions, l’association veille à ce que la parole des personnes accueillies soit prise en compte et effective.

S’adaptant au contexte politico-économique dans lequel il évolue, le Foyer d’Accueil Chartrain a procédé à plusieurs réorganisations internes, favorisant les mutualisations internes et externes et développant de façon permanente son intégration dans un fonctionnement en réseau. Le partenariat est un élément indissociable du fonctionnement de l’association dans ce qu’il vise à pouvoir répondre de façon adaptée à chaque situation rencontrée. L’association recherche l’adhésion et la participation des partenaires sociaux dans la mise en place de ses actions.

L’association adhère à la Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociale (FNARS) et à l’Union Interfédérale des Œuvres et organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) ainsi qu’à la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d’Assistance privés (FEHAP).